22282 - Les ablutions de la femme pour des secrétions constantes

question

Mes frères en Allah,
Je suis confrontée à un difficile problème concernant la propreté rituelle… J'ai lu certaines réponses, mais je n'ai pas encore trouvé ce que je cherche. Parfois, pas toujours, je subis des secrétions sexuelles jaunâtres et blanchâtres. Selon mes lectures, elles invalident les ablutions. Par conséquent, je dois procéder aux ablutions à l'entrée du temps de chaque prière. Mais il m'arrive très souvent de faire les ablutions bien avant l'heure de la prière quand je sais qu'il me sera difficile de les faire là où je dois me rendre pour prier.
Est-ce que les ablutions ainsi faites sont valides ? Que devrais-je faire des prières que j'ai faites avec de telles ablutions, à supposer qu'elles ne fussent pas valides? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Celui qui est atteint de l'énurésie, comme celle qui subit un écoulement de sang inhabituel, doit faire des ablutions pour chaque prière et mette sur son sexe quelque chose qui empêche les impuretés de souiller sur son corps et ses vêtements. L'état de propreté qui lui est demandé est réduit au minimum nécessaire et il ne peut pas précéder le temps de la prière. L'intéressée doit en tenir compte et craindre Allah dans la mesure du possible. Allah n'a pas fait de la religion une source de gêne. Les prières antérieures et tous les actes faits par ignorance sont valides, s'il plaît à Allah, et n'ont pas besoin d'être repris.